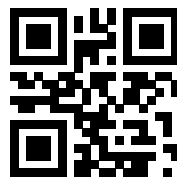


Ecrit par le 16 juin 2026

VILLE DE BOLLENE



VILLE DE
BOLLÈNE



Écrit par le 16 juin 2026

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 mai 2024 sous réserves d'incidents

Marché clôturé



AVIS DE MARCHÉ

Département de publication :

84

Fournitures

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :Mairie de Bollène .

Correspondant : MARTINEZ Karine, 1260 Avenue Théodore Aubanel 84500 Bollène tél.

: 04-90-40-01-28 Courriel : karine.martinez@crrlp.fr

Adresse internet du profil d'acheteur (retrait DCE et dépôt des offres) :
https://mairie-bollene.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_33093_1017529.html.

Description du marché :

Objet du marché : Fourniture et pose de clôtures, de portails, de portillons et de mains courantes

Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée du marché ou délai d'exécution : 36 mois à compter de la notification du marché.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 28 Mai 2024 à 12:00

Ecrit par le 16 juin 2026

Autres renseignements :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Les justifications à produire par le candidat sont énumérées dans le règlement de consultation.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : **2024/05**

Procédure de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

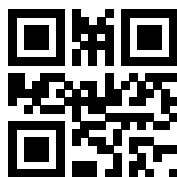
Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères

CS 88010, 30941, NIMES, Téléphone : 04-66-27-37-00, Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07 Mai 2024.

3955691

GRAND DELTA HABITAT



Écrit par le 16 juin 2026

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 mai 2024 sous réserves d'incidents

Marché clôturé



APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Travaux

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR / DE L'ENTITE ADJUDICATRICE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GRAND DELTA HABITAT - 3, rue Martin Luther King - 84054 Avignon Cedex 1 - **Type d'organisme :** Société Coopérative d'intérêt collectif d'HLM - **Activité(s) principale(s) :** Logement et développement collectif

OBJET DU MARCHE

Objet du marché : Réfection Etanchéité de Toitures Terrasses de 6 résidences de Grand Delta Habitat

Type de Marché de travaux : Exécution - **Lieu d'exécution ou de livraison :** ISLE SUR LA SORGUE (84800), APT (84400), CAVAILLON (84300) et MARSEILLE (13008)

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Type de marché : Marché séparé ordinaire - Variantes non autorisées (Cf. R.C.)

Durée du marché ou délai d'exécution : 5 mois

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

Descriptif des lots :

Lot n° 1 : 3 Résidences «Le Rebenas» à ISLE SUR LA SORGUE, «Le Paou» à APT et «Jacques Brel» à CAVAILLON

Lot n° 2 : 3 Résidences «La Tête d'Or», «Les Vagues» et «La Timone 2» à MARSEILLE

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

Cautionnement et garanties exigés : Cf. R.C.

Modalités de financement et de paiement : Cf. R.C.

Forme juridique : Cf. R.C.

Ecrit par le 16 juin 2026

Autres conditions particulières : Cf. R.C.

Langue à utiliser dans l'offre / candidature : Français - **Unité monétaire utilisée :** l'euro.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique : Cf. R.C.

Capacité économique et financière : Cf. R.C.

Capacité technique : Cf. R.C.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération - Valeur technique : 60% - Prix des prestations : 40%

PROCEDURES et DELAIS

Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 28 mai 2024 à 11H00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres

RENSEIGNEMENTS et ADRESSES COMPLEMENTAIRES

Numéro de référence de l'affaire : 0613/708/1471/741/747/767-TX2024/1

Renseignements d'ordre administratif : Mme Patricia ANGELIER - GRAND DELTA HABITAT - 3, rue Martin Luther King 84054 Avignon Cedex 1 - Tél : +33 490272219 - Email : patricia.angelier@granddelta.fr

Renseignements d'ordre technique : Les candidats pourront transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur via le site : <http://www.marches-securises.fr>

Conditions d'obtention du DCE : Téléchargement gratuit sur <http://www.marches-securises.fr>

Remise des offres : Transmission par voie électronique via le site <http://www.marches-securises.fr>

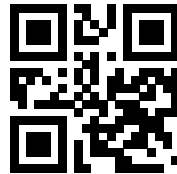
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire de Marseille - 6, rue Joseph Autan - 13006 Marseille

Tél. 04.91.15.50.50

Introduction des recours : Cf. R.C.

GRAND DELTA HABITAT

Écrit par le 16 juin 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 mai 2024 sous réserves d'incidents

Marché clôturé



APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Travaux

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR / DE L'ENTITE ADJUDICATRICE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GRAND DELTA HABITAT - 3, rue Martin Luther

Ecrit par le 16 juin 2026

King - 84054 Avignon Cedex 1 **Type d'organisme** : Société Coopérative d'intérêt collectif d'HLM - **Activité(s) principale(s)** : Logement et développement collectif

OBJET DU MARCHE

Objet du marché : Construction de 5 logements individuels «Le Roc de Bonelli»

Type de Marché de travaux : Exécution - **Lieu d'exécution ou de livraison** : CASTILLON DU GARD (302100)

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Type de marché : Marché séparé ordinaire - Variantes non autorisées (Cf. R.C.)

Durée du marché ou délai d'exécution : 16 mois (y compris 1 mois de préparation)

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

Descriptif des lots :

Lot n°1/2/3 : V.R.D. Terrassements/Réseaux secs/Réseaux humides

Lot n°4 : Espaces verts

Lot n°5 : Clôtures

Lot n° 9 : Gros œuvre

Lot n° 10 : Charpente Couverture

Lot n° 11 : Etanchéité

Lot n° 12 : Menuiseries extérieures

Lot n° 13 : Menuiseries intérieures

Lot n° 14 : Serrurerie Métallerie

Lot n° 16 : Cloisons Doublage Fx-plafonds

Lot n° 18 : Carrelages Faïences

Lot n° 20 : Peinture Nettoyage

Lot n° 21 : Traitement de façades

Lot n° 23 : Electricité

Lot n° 24 : Chauffage Plomberie VMC

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

Cautionnement et garanties exigés : Cf. R.C.

Modalités de financement et de paiement : Cf. R.C.

Forme juridique : Cf. R.C.

Autres conditions particulières : Cf. R.C.

Langue à utiliser dans l'offre / candidature : Français - **Unité monétaire utilisée** : l'euro.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique : Cf. R.C.

Capacité économique et financière : Cf. R.C.

Capacité technique : Cf. R.C.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération - Valeur technique : 60% - Prix des prestations : 40%

PROCEDURES et DELAIS

Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 05 juin 2024 à 11H00

Ecrit par le 16 juin 2026

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres

RENSEIGNEMENTS et ADRESSES COMPLEMENTAIRES

Numéro de référence de l'affaire : 1165N1-TX2024/1

Renseignements d'ordre administratif : Mme Patricia ANGELIER - GRAND DELTA HABITAT - 3, rue Martin Luther King 84054 Avignon Cedex 1 - Tél : +33 490272219 - Email : patricia.angelier@granddelta.fr

Renseignements d'ordre technique : Les candidats pourront transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur via le site : <http://www.marches-securises.fr>

Conditions d'obtention du DCE : Téléchargement gratuit sur <http://www.marches-securises.fr>

Remise des offres : Transmission par voie électronique via le site <http://www.marches-securises.fr>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire de Marseille - 6, rue Joseph d'Autan -13006 Marseille

Tél. 04.91.15.50.50

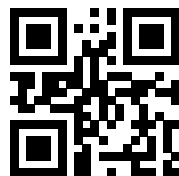
Introduction des recours : Cf. R.C.

VILLE DE BOLLENE

Ecrit par le 16 juin 2026



VILLE DE
BOLLÈNE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Ecrit par le 16 juin 2026

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 10 mai 2024 sous réserves d'incidents

Marché clôturé



AVIS DE MARCHÉ

Département de publication :
84

Travaux

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :Mairie de Bollène .

Correspondant : MOLLARD Hélène, 1260 Avenue Théodore Aubanel 84500 BOLLENE

tél. : 04-90-40-01-28 Courriel : helene.mollard@cclrp.fr

Adresse internet du profil d'acheteur (retrait DCE et dépôt des offres) :
[https://mairie\[bollene.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_33093_1016553.html](https://mairie[bollene.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_33093_1016553.html).

Description du marché :

Objet du marché : Réalisation d'une aire de jeux aquatiques au centre de loisirs de Saint-Ferréol à Bollène

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 03 Juin 2024

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 24 Mai 2024 à 12:00

Ecrit par le 16 juin 2026

Autres renseignements :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Les justifications à produire par le candidat sont énumérées dans le règlement de consultation.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : **2024-07**

Procédure de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères CS 88010, 30941, NIMES,

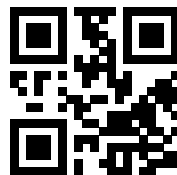
Téléphone : 04-66-27-37-00, Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr

Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02 Mai 2024.

3955688

SYNDICAT RHÔNE VENTOUX



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Ecrit par le 16 juin 2026

Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 10 mai 2024 sous réserves d'incidents



AVIS AU PUBLIC

Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux

Enquête publique relative au projet de révision de zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune de Malaucène (84)

Par arrêté n° 72/2024 en date du 24 avril 2024, le Président du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux a prescrit et ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision du zonage d'assainissement des eaux usées du territoire de Malaucène.

Monsieur le Président du Tribunal administratif de Nîmes, par décision N° E23000115/30 en date du 21/12/2023, a désigné Monsieur Jean-Marc GONZALEZ en tant que commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de MALAUCENE (Cours des Isnards, 84340 Malaucène) pour une durée de 32 jours consécutive :

DU MARDI 21 MAI 2024 au VENDREDI 21 JUIN 2024 INCLUS.

Ce projet de révision du zonage d'assainissement des eaux usées du territoire de Malaucène a été prescrit par délibération du Comité syndical en date du 26 janvier 2023 N° 2023-11 et a pour objet de délimiter, en cohérence avec les documents d'urbanisme, les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement non-collectif. Le zonage d'assainissement de 2006 doit être révisé suite à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Malaucène le 16 mars 2017 ainsi que sa modification simplifiée le 18 juillet 2022. Dans les zones d'assainissement collectif, la collectivité aura l'obligation d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou réutilisation de l'ensemble des eaux collectées. Cette obligation de zonage d'assainissement répond au souci de préservation d'environnement, de qualité des ouvrages d'épuration et de collecte.

Par décision n°CE-2022-3263 du 6 décembre 2022, la Mission régionale d'autorité environnementale, après examen au cas par cas, a indiqué que ce projet n'était pas soumis à évaluation environnementale.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête publique sera consultable (support papier et numérique) en Mairie de Malaucène aux jours et heures habituels d'ouverture au public à savoir :

-Du lundi au vendredi de 8h30 h à 12 h et de 13h30 h à 17 h,

-Sauf les jours fériés et les jours de fermetures exceptionnelles de la Mairie.

Il sera également consultable sur le site internet de la Commune (<https://www.malaucene.fr>) et sur le site

Écrit par le 16 juin 2026

internet du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux (<https://www.rhone-ventoux.fr>).

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique, toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Mairie de Malaucène ou du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux.

Ce dossier d'enquête publique sera accompagné en Mairie de Malaucène d'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, sur lequel le public pourra consigner ses observations. Ces dernières pourront également être adressées à l'attention du commissaire enquêteur par courrier au siège du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux (595 Chemin de l'Hippodrome, CS 10022 84201 Carpentras Cédex) ou par courriel à l'adresse suivante : contact@rhone-ventoux.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de Malaucène, dans la « grande salle » située au rez-de-chaussée de la mairie (accessible aux personnes à mobilité réduite) :

- **Le MARDI 21 MAI 2024 de 8 heures 30 à 12 heures,**
- **Le MERCREDI 5 JUIN 2024 de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures.**
- **Le VENDREDI 21 JUIN 2024 de 13 heures 30 à 17 heures.**

A la clôture de l'enquête publique, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera de trente jours pour remettre son rapport et ses conclusions motivées. Une copie de son rapport et de ses conclusions motivées sera adressée à Monsieur le Préfet de Vaucluse et au Président du Tribunal administratif de Nîmes. Ce rapport sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, au siège du

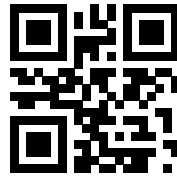
Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône Ventoux, en Mairie de Malaucène et en Préfecture de Vaucluse, aux jours et heures habituels d'ouverture. Il sera également publié dans les mêmes conditions sur les sites internet de la Commune de Malaucène (<https://www.malaucene.fr>) et du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux (<https://www.rhone-ventoux.fr>).

A l'issue de l'enquête publique, le projet de révision du zonage d'assainissement des eaux usées du territoire de Malaucène pourra être modifié lors de l'éventuelle approbation par le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux. Une délibération sera prise. Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux est responsable du projet.

3955685

Ecrit par le 16 juin 2026

COMMUNE DE PEYPIN D'AIGUES



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 mai 2024 sous réserves d'incidents



AVIS AU PUBLIC

Ecrit par le 16 juin 2026

Commune de Peypin d'Aigues

Enquête publique unique portant sur les projets de Modification n°2 et du Plan Local d'Urbanisme et de création du Règlement Local de Publicité

Par arrêté n°2024-014 en date du 21.03.2024, le maire de Peypin d'Aigues a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique relative aux projets de Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme et de création du Règlement Local de Publicité, de la commune de Peypin d'Aigues.

A cet effet,

Il sera procédé à une enquête publique unique portant sur la Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme ainsi que sur le Règlement Local de Publicité de la commune de Peypin d'Aigues.

La Modification n°2 du PLU a pour objectifs de :

- Ouvrir à l'urbanisation la zone AU2 du PLU.
- Créer un emplacement réservé sur une voie d'accès dans le village.
- Permettre la création de locaux techniques municipaux au sein de la zone d'équipements située au niveau du cimetière.
- Intégrer les dispositions du RDDECI (Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie).
- Autoriser (sous conditions), en zones A et N, les constructions et installations nécessaires à la transformation, au conditionnement et à la commercialisation des produits agricoles.
- Préciser les règles de hauteur des constructions en zone UA.
- Affiner les dispositions relatives à l'implantation des panneaux solaires.
- Développer les dispositions relatives aux climatiseurs en zones UA, UB et AU1.
- Apporter des compléments aux dispositions relatives au stationnement en zones UA, UB et AU1.
- Supprimer l'obligation de réalisation d'espaces plantés communs au sein des zones UA et UB.
- Retirer la référence au COS dans le règlement (articles 14).
- Harmoniser les règles relatives aux annexes en zones A et N.
- Préciser les règles relatives aux autorisations au sein des secteurs de la zone N.

Le Règlement Local de Publicité a pour objectif de :

- Prendre en compte la loi du 12 juillet 2010 et son décret d'application 30 janvier 2012 qui apportent de nouvelles restrictions (règles de densité, restrictions concernant la publicité lumineuse) mais aussi de nouvelles possibilités (bâches publicitaires, micro affichage) ;
- Lutter contre les pollutions visuelles en prenant en compte les dispositions de la Charte signalétique du Parc Naturel Régional du Luberon révisée ;
- Prendre en compte les enjeux paysagers à travers un traitement privilégié du centre ancien, des entrées de ville et des axes structurants ;
- Prendre en compte les nouvelles limites de l'agglomération et les nouveaux quartiers urbanisés ;
- Proposer des règles sur la totalité du territoire communal afin de préserver les paysages agricoles et naturels ;
- Prendre en compte les besoins des activités implantées ces dernières années, sur la commune

L'enquête publique unique se déroulera du 22 avril au 24 mai 2024 inclus, soit 33 jours consécutifs.

Le siège de l'enquête publique est situé à la Mairie de Peypin d'Aigues, 84240, 15 Grand Rue.

Monsieur Christophe GRELIER a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Ecrit par le 16 juin 2026

Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête publique unique, à la mairie de Peypin d'Aigues pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (8H15 - 12H00, 13H30 - 16H45, fermée le mercredi et jeudi APM), du 22 avril au 24 mai inclus, sauf les jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles.

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers de Modification n°2 du PLU et du RLP et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur :

- par voie postale à la Mairie de Peypin d'Aigues, 15 Grand Rue, à l'attention du commissaire enquêteur,

- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetepubliquepeypin@orange.fr

Les observations du public transmises par voie postale ou par courrier électronique ainsi que les observations écrites sur le registre d'enquête publique unique seront consultables sur ce même registre.

Le dossier est aussi consultable sur un poste informatique mis à la disposition du public à la mairie durant les heures habituelles d'ouverture de celle-ci (8H15 - 12H00, 13H30 - 16H45, fermée le mercredi et jeudi APM) et sur le site de la commune (<https://www.peypindaigues.fr>).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations écrites ou orales du public à la mairie de Peypin d'Aigues, aux jours, dates et heures suivantes :

- 22 avril 2024 de 8h15 à 11h15,

- 6 mai 2024 de 8h15 à 11h15,

- 24 mai 2024 de 13h45 à 16h45,

À l'expiration du délai de l'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du commissaire enquêteur, clos et signé par lui. Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontre, dans la huitaine, Madame le Maire et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Madame le Maire dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

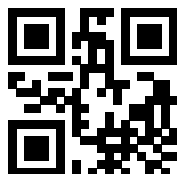
À compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours pour adresser au Maire de la commune de Peypin d'Aigues le dossier d'enquête publique unique, le registre et le rapport dans lequel figure ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera adressée à M. le Préfet du département de Vaucluse et à M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Mairie de Peypin d'Aigues et à la Préfecture de Vaucluse, pendant une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture. Il sera également publié sur le site internet de la commune :

<https://www.peypindaigues.fr>

VILLE DE CARPENTRAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 mai 2024 sous réserves d'incidents

Marché clôturé



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

POLE TRAVAUX ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Service Commande Publique et Finance

1 - Dénomination de la Collectivité qui passe le marché : VILLE DE CARPENTRAS

Adresse : Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX

Pouvoir Adjudicateur : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.

2 - Objet du marché : FOURNITURE ET POSE DE MATERIELS SPORTIFS

Nombre de lots : trois (3) - possibilité de répondre à un ou plusieurs lots

Lot 1 : Sports collectifs et individuels

Lot 2 : Sports aquatiques

Lot 3 : Matériel pédagogique

3 - Mode de passation choisi : procédure adaptée sous forme d'un accord-cadre (mono attributaire) à bons de commande avec fixation de maximum (article R2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la

Ecrit par le 16 juin 2026

commande publique).

4 - Montant maximum annuel des commandes possibles (H.T.) :

Lot n°1 : 63 000 €

Lot n°2 : 5 500 €

Lot n°3 : 2 500 €

5 - Durée du marché : le présent marché est conclu pour une période d'un an à compter du 19 juillet 2024, renouvelable tacitement deux fois pour la même période, sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties contractantes, par lettre recommandée avec un préavis de deux mois.

Si pour des raisons administratives propres à la Commune, le marché ne peut être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception avant le 19 juillet 2024, la durée commencera à courir à partir de la date de notification.

6 - Date limite de remise des offres : vendredi 24 mai 2024 -12h00

7 - Modalités d'obtention des dossiers de candidature : ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>.

8 - Modalités de dépôt des offres : elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.

9 - Questions et demandes de précisions complémentaires : Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédant la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : <http://www.e-marchespublics.com/>

Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.

10 - Conditions de participation : Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 13 du CCAP.

11 - Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans l'article 11 du CCAP.

12 - Modalités essentielles de financement et de paiement : règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro). Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.

13 - Délai de validité des offres : 150 jours (cent cinquante jours)

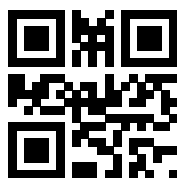
14 - Date d'envoi à l'organisme chargé de la publication : lundi 22 avril 2024

Le Maire,
Serge Andrieu

Écrit par le 16 juin 2026

3955678

CCRLP/Communauté de communes Rhône Lez Provence



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 mai 2024 sous réserves d'incidents

Marché clôturé



AVIS DE MARCHÉ

Département de publication :

84

Ecrit par le 16 juin 2026

Travaux

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Cté Cnes Rhône Lez Provence.

Correspondant : MOLLARD Hélène, 1260 Avenue Théodore Aubanel 84500 BOLLENE

tél. : 04-90-40-99-44 Courriel : helene.mollard@crlp.fr

Adresse internet du profil d'acheteur (retrait DCE et dépôt des offres) :

[https://crlp.e\[marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_879_1013739.html](https://crlp.e[marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_879_1013739.html).

Description du marché :

Objet du marché : Travaux de mise en accessibilité de locaux dans le Bâtiment Curie pour mise à disposition d'un espace public France Services

Renseignements relatifs aux lots :

Lot n° 1 : Gros oeuvre.

Lot n° 2 : Menuiserie.

Lot n° 3 : Electricité.

Lot n° 4 : Chauffage climatisation.

Lot n° 5 : Serrurerie.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des candidatures : 13 Mai 2024 à 12:00

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-06

Procédure de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

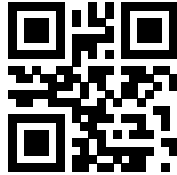
Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères, 30941, NIMES,

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19 Avril 2024.

3955676

COMMUNE DE CHÂTEAUNEUF DU PAPE

Ecrit par le 16 juin 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 mai 2024 sous réserves d'incidents



AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Mairie de Châteauneuf du Pape

Hôtel de Ville

8 rue Joseph Ducos

BP56

84230 Châteauneuf du Pape

Tel : 04 90 83 57 57

Ecrit par le 16 juin 2026

Email : communication@mairie.chateauneuf.com

Objet du Marché :

Fournitures et Services en vue de répondre aux besoins de l'organisation de la Fête de la Véraison 2024

Caractéristiques :

Procédure adaptée ouverte

Information sur l'attribution du marché : Marché attribué par lots.

- **Lot n°1 : Accueil, Sécurité et Gardiennage**

EURL K9SP, 13 rue Olivier de Serres, 84200 Carpentras

Montant HT : 20166 euros

- **Lot n°2 : Sonorisation du village**

SAS ACSE, 29 boulevard Louis Giraud, 84200 Carpentras

Montant HT : 5091 euros

- **Lot n°3 : Installation électrique et éclairage**

SARL Loubière, 1070B ancien chemin de la voie ferrée, ZA Les écluses, BP31, 84100 Vaison La Romaine

Montant HT : 10690 euros

- **Lot n°4 : Fourniture et décor du Verre**

LEHMANN SA, 20 boulevard Lundy, 51100 Reims

Montant HT : 21000 euros

- **Lot n°5 : Impression du livret Programme**

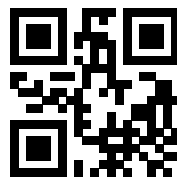
Imprimerie De Rudder SAS, ZI Courtine, 105 rue du Grand Gigognan, 84000 Avignon

Montant HT : 14755 euros

Date d'attribution du Marché : 16 avril 2024

3955677

VILLE D'APT



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 mai 2024 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 16 juin 2026



AVIS AU PUBLIC COMMUNE D'APT

ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT LA MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté municipal n°14124 du 18/04/2024, le Maire d'Apt a ordonné l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique ayant pour objet le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

Les objectifs de la modification du PLU ont été fixés par délibération n° 3012 du 23/05/2023 et réitérés par délibération n° 3091 du 06/02/2024 afin de permettre la construction d'un hôtel restaurant sur les parcelles cadastrales BD 137 et BD 138 et sur une parcelle issue du domaine public communal.

Cette enquête publique se déroulera du 7/05/2024 au 10/06/2024 (clôture de l'enquête à 12h00)

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête, sont déposés à la mairie d'Apt pendant la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et 14 h à 17 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Le dossier relatif à cette enquête publique sera consultable sur le site : <https://www.registre-dematerialise.fr/5374>

Une adresse internet dédiée permettra de recueillir les observations du public : enquete-publique-5374@registre-dematerialise.fr

Madame Chantal DUMAS désignée en qualité de commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations écrites et orales à la mairie d'Apt, place Gabriel Péri les 7 et 16 mai de 9h à 12h, le 29 mai de 14h à 17h et le 10 juin de 9h à 12h.

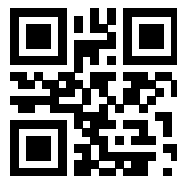
Le Maire d'Apt

VILLE DE BOLLENE

Ecrit par le 16 juin 2026



VILLE DE
BOLLÈNE



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Ecrit par le 16 juin 2026

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 10 mai 2024 sous réserves d'incidents

Marché clôturé



FNS SIMPLIFIÉ AVIS DE MARCHÉ

I. II. III. IV. V. VI.

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Bollène
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 21840019000011
Code Postal : 84500
Ville : BOLLENE
Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien vers le profil d'acheteur :
[https://mairie-bollene.e\[marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_33093_1013296.html](https://mairie-bollene.e[marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_33093_1013296.html)
Identifiant interne de la consultation : 2024-04
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Contact : SAUVAYRE Isabelle
email : isabelle.sauvayre@crrlp.fr
Tél : +33 490400128

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Condition de participation :

Ecrit par le 16 juin 2026

Aptitude à exercer l'activité professionnelle – conditions / moyens de preuve :
Voir Règlement de la Consultation
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limites de réception des plis : 13 Mai 2024 à 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de Maîtrise d'Oeuvre - Réhabilitation et extension du Complexe Sportif Evolutif (COSEC) Robert Astaud-Avenue Ernest Lafont - 84500 Bollène

CPV - Objet principal : 71240000.

Type de marché : Services

Lieu principal d'exécution du marché : Bollène

Durée du marché (en mois) : 24

Valeur estimée hors taxes du besoin : Euro

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Mots descripteurs : Maîtrise d'oeuvre.

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

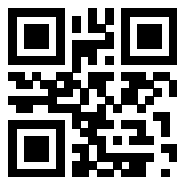
Autres informations complémentaires : Visite fortement recommandée. Le candidat prendra contact auprès de David CHARPENTIER afin de fixer un rendez-vous en téléphonant au 04.90.40.51.40. au préalable de toute visite.

Date d'envoi du présent avis : 19 Avril 2024

3955675

RECTIFICATIF GRAND AVIGNON

Ecrit par le 16 juin 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 mai 2024 sous réserves d'incidents



Rectificatif à l'annonce parue le 11 Mars 2024, sur echodumardi.com concernant le MAPA du :

GRAND AVIGNON

Objet : RENOVATION COMPLETE DES INSTALLATIONS CVC ET SSI AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE (INTRA-MUROS D'AVIGNON) EN SITE OCCUPE

Il avait lieu de lire concernant la remise des offres : 31/05/24 à 23h00 au plus tard au lieu de « 26/04/24 à 23h00 au plus tard »

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://agysoft.marches-publics.info/>

3955672